

# ADR 1.3 - Manutention, stockage et expédition de produits dangereux

## Objectifs

- Etre sensibilisé aux risques présentés par certains produits chimiques dangereux
- Savoir identifier, manipuler, charger, décharger, transporter et stocker les produits dangereux

### **Public Visé**

Personnel amené à expédier ou charger des matières dangereuses

### **Durée**

**7.00** Heures

**1** Jour

**Formation en Présentiel**

### **Pré Requis**

Aucun

## Parcours pédagogique

### Caractéristiques et dangers des produits utilisés sur le site

- Corrosivité, toxicité, inflammabilité, risque environnemental

### Reconnaître un produit dangereux

- La signalisation sur les emballages et sur les produits
- L'étiquetage « Code du Travail » CLP - lecture des pictogrammes et étiquettes
- Les FDS : savoir les lire et trouver les principales informations

### Introduction à la formation du personnel au 1.3

- La réglementation ADR : Présentation de l'ADR, ADR européen, Arrêté français du 1er juin 2017 modifié
- Les responsabilités des intervenants : Synthèse, principales obligations et sanctions
- La classification des marchandises dangereuses : Danger/risque et classe de danger, Groupes d'emballage et identification, Tableau des matières
- Le transport en vrac : Véhicules/ Emballages (caisse carton, bois etc...), Equipements véhicule et formation du conducteur, Signalisation des véhicules, Chargement / déchargement des colis, Documentation, Les exemptions particulières : LQ et 1.1.3.6 savoir les utiliser dans l'entreprise pour ne pas être soumis à l'ADR
- L'obligation et l'implication du transport : Règles particulières au mode de transport
- Protocole de sécurité transport : Les règles et les documents
- Stockage des produits dangereux : Le local (ventilation, fermeture, bacs de rétention, extincteur approprié), Les réactions des produits entre eux, Le choix du rangement (par famille ou par nature de risque), L'affichage des consignes
- Savoir réagir en cas d'accident : Fuite, feu et mélange

### Etude de cas / exercices

Version du 11/02/2021

## Les + métier

La formation ADR 1.3 est obligatoire pour toute personne réalisant des opérations de réception, expédition ou transport de matières dangereuses par la route.

## Objectifs pédagogiques

Etre sensibilisé aux risques présentés par certains produits chimiques dangereux  
Savoir identifier, manipuler, charger, décharger, transporter et stocker les produits dangereux

## Méthodes et moyens pédagogiques

**PROTECT'UP - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 74 03143 74**

PROTECT'UP, 320 Rue des Sorbiers, 74300 Thyez | SARL au capital de 22 000€ - RCS Annecy 815 081 906 - Code APE : 8559B | contact@protectup.fr - www.protectup.fr - 09 86 23 33 22



CONSEIL & ACCOMPAGNEMENT  
FORMATION PROFESSIONNELLE  
CONTRÔLE & VÉRIFICATION  
MATÉRIELS & ACCESSOIRES

Gestion du groupe et des exercices par le formation  
Partage de connaissances, études de cas, exercices

## Qualification Intervenant(e)(s)

Expert formateur en transport de matières dangereuses

## Méthodes et modalités d'évaluation

QCM

## Modalités d'Accessibilité

Nous consulter

## Effectif

De 1 à 8 Personnes

**PROTECT'UP - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 74 03143 74**

PROTECT'UP, 320 Rue des Sorbiers, 74300 Thyez | SARL au capital de 22 000€ - RCS Annecy 815 081 906 - Code APE : 8559B | contact@protectup.fr - www.protectup.fr - 09 86 23 33 22



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Délivré au titre de la catégorie :  
actions de formation